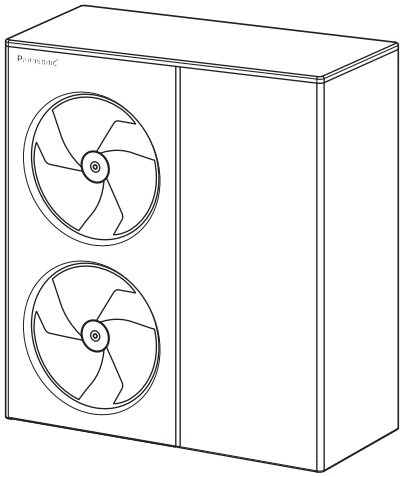
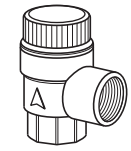
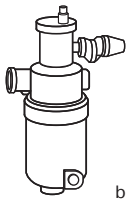
Panasonic Aquarea série M
Sécurité – les points les plus importants



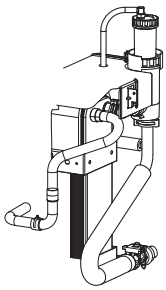
1



a



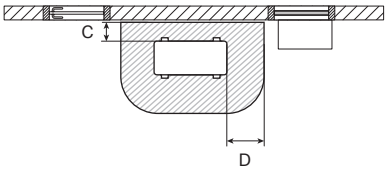
b



c

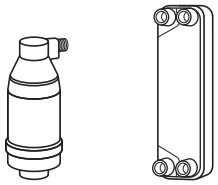
Caractéristiques de sécurité disponibles de série
- Soupape de sécurité intégrée (a) (s'ouvre à 4 bar de pression dans les conduites)
- Séparateur de gaz et de liquide intégré (b)
- Disposition spéciale des conduites (c) qui empêche que le fluide frigorigène pénètre dans le système de chauffage

2



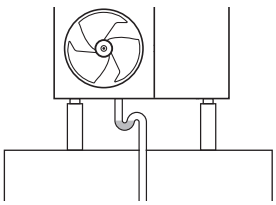
Zones dangereuses et distances minimales
Dans la zone dangereuse, il ne doit y avoir ni source d'inflammation ni ouvertures de bâtiments. Voir au verso.

3



Utilisation de purgeurs d'air automatiques
- Si un purgeur d'air automatique est utilisé,il faut s'assurer qu'aucun fluide frigorigène ne peut pénétrer dans le bâtiment > respecter les zones dangereuses (voir au verso).
- Conseil : il est, par exemple, possible d'utiliser un échangeur à plaques pour la séparation du système.

4



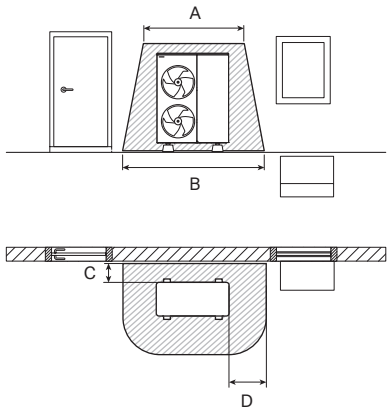
Évacuation du condensat
Le condensat doit toujours être évacué. Une évacuation directement depuis la pompe à chaleur vers le fond peut entraîner l'accumulation de glace et empêcher l'évacuation. Voir au verso.

Informations complémentaires
Cette fiche technique n'est pas exhaustive. Avant l'installation, veuillez consulter impérativement les documents suivants :

- **Instructions d'installation Panasonic Aquarea série M**
  https://eshop.meiertobler.ch/docs/pim_mam_neu/14834.63X_FR_Installationsanleitung_Aquarea_M-Serie_20-30.pdf
- **Fiche technique Suissetec sur les fluides frigorigènes**
  https://eshop.meiertobler.ch/docs/pim_mam_neu/Merkblatt_Suissetec_Kaeltemittel_FR.pdf
- **Fiche technique Suissetec sur les fluides frigorigènes**
  https://eshop.meiertobler.ch/docs/pim_mam_neu/14834.63X_DE_FR_IT_Kondensat_Abfuehrung_bei_R290_Waermepumpen_dfi.pdf

meier tobler

Zones dangereuses et distances minimales



en mm	Aquarea 9–16	Aquarea 20–30
A	2200	2400
B	3200	4500
C	300	500
D	1000	1500

Aquarea 9–16

Aquarea 20–30

Les éléments suivants sont interdits dans les zones dangereuses :
(énumérations non exhaustives)

Mögliche Zündquellen
– Flammes nues
– Installations électriques, prises de courant, lampes, commutateurs d'éclairage
– Raccordements électriques de bâtiments
– Outils et équipements de travail produisant des étincelles
– Objet dont la température est élevée (> 300 °C)
– Véhicules à moteur

Ouvertures de bâtiments
– Fenêtres
– Portes
– Puits de lumière
– Fenêtres de toit plat
– Ouvertures pour installations de ventilation

Chemins, puits, terrains tiers, etc.
– Limites du terrain ou terrains voisins,
– Chemins piétonniers et voies de circulation
– Affaissements ou cavités dans le sol
– Puits de pompage, entrées de canalisations et puits d'eaux usées, etc.
– Installations d'évacuation des eaux sur les toitures
– Systèmes de protection contre la foudre

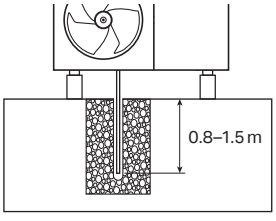
Grâce à la réalité augmentée (AR), vous trouverez rapidement et facilement l'emplacement optimal pour votre Panasonic Aquarea série M. Il vous suffit de scanner le code QR et de placer virtuellement l'appareil. En plus des dimensions de l'appareil, les distances de sécurité et d'entretien sont également indiquées pour l'évaluation de l'emplacement.
Important : le placement virtuel ne remplace pas la mesure et le contrôle manuels des distances de sécurité lors de l'installation définitive !

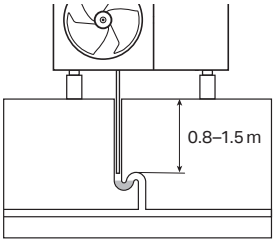
Exemple de montage au sol au fond devant un mur de bâtiment. D'autres distances minimales s'appliquent pour le montage dans des espaces ouverts, sur des toits plats, dans des angles de bâtiment ainsi que pour le montage mural. Avant la mise en place définitive, veuillez consulter le manuel d'installation de Panasonic Aquarea série M.

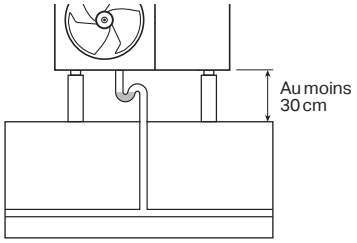
Évacuation du condensat

Évacuation dans un puits d'évacuation ou une tuyauterie de vidange
Le condensat doit toujours être évacué. Une évacuation directement depuis la pompe à chaleur vers le fond peut entraîner l'accumulation de glace et empêcher l'évacuation.

L'évacuation du condensat (conduite sans siphon) dans le bâtiment n'est PAS autorisée !







Variante recommandée :
Puits d'évacuation

Ne nécessite aucune mesure supplémentaire concernant R290

Dérivation verticale du condensat dans une fondation avec remblai de gravier
Profondeur hors gel (en CH entre 0.8 et 1.5 mètre)

Alternative 1 :
Évacuation des condensats via la tuyauterie de vidange avec siphon dans la terre

Introduction du condensat dans un canal de saleté, de pluie ou de drainage via une conduite de condensat enterrée

Siphon nécessaire dans la conduite de condensat en dessous de la limite de gel

Alternative 2 :
Évacuation des condensats via la tuyauterie de vidange avec siphon sous PàC

Disposition d'un siphon dans la conduite de condensat en dessous de la pompe à chaleur

Chauffage de l'écoulement et isolation de la conduite/du siphon nécessaires

Uniquement comme solution d'urgence

Vous trouverez des informations plus détaillées dans la fiche technique sur l'évacuation des condensats pour les pompes à chaleur R290
https://eshop.meiertobler.ch/docs/pim_mam_neu/14834.63X_DE_FR_IT_Kondensat_Abfuehrung_bei_R290_Waermepumpen_dfi.pdf